

ARRETÉ n° 2015 – 092
modifie l'arrêté n°2015-077

Vu le Code de l'Éducation et en particulier l'article L.712-3,

Vu les statuts de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ),

Vu la délibération du Conseil d'administration n°2012-062 du 15 mai 2012, modifiée, portant délégation de pouvoir accordée au Président de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines,

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE VERSAILLES SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

ARRETE

Article 1

La politique tarifaire de l'UVSQ concernant les tarifs de location de halls et autres locations associées, applicable à compter de la date de signature du présent arrêté.

Article 2

Les tarifs de prestations diverses concernant la location de halls et autres locations associées, exprimés par hall, en euros et hors taxes (HT) qui doivent être pratiqués, sont annexés au présent arrêté.

Article 3

Le directeur général des services est chargé, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Versailles, le 23 septembre 2015

Le Président de l'Université de
Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines



Jean-Luc VAYSSIÈRE

TARIFS LOCATIONS DE SALLES, HALLS ET AUTRES LOCATIONS ASSOCIEES

Tous les tarifs sont affichés en Euros HT

A-2015-092

LOCATION DE SALLES ET AUTRES LOCATIONS ASSOCIEES

Tarif par salle Prix en Euros hors taxe	1/2 journée semaine	Journée complète ou soirée semaine (sauf vendredi soir)	1/2 journée week-end	Journée complète ou soirée week-end	Remarques
L O C C A T I O N S < 50pl	450,0	750,0	675,0	1 125,0	
Salle de réunion / salle informatique/ salle visio					
Salle 51-110 pl	330,0	550,0	495,0	825,0	
Amphi 111-220 pl	510,0	850,0	765,0	1 275,0	
Amphi 111-220 pl	610,0	1 010,0	915,0	1 515,0	
Amphi 221-351 pl	1 100,0	1 840,0	1 650,0	2 760,0	
Amphi 351-550 pl	1 440,0	2 400,0	2 160,0	3 600,0	
Salle de réunion / salle informatique/ salle visio					
Salle 51-110 pl	500,0	835,0	725,0	1 210,0	
Salle < 50pl	380,0	635,0	545,0	910,0	
Amphi 111-220 pl	620,0	1 035,0	875,0	1 460,0	
Amphi 111-220 pl	830,0	1 375,0	1 135,0	1 880,0	
Amphi 221-351 pl	1 450,0	2 425,0	2 000,0	3 345,0	
Amphi 351-550 pl	1 990,0	3 315,0	2 710,0	4 515,0	
Micro-son amphi					
Vidéo projecteur fixe (amphis)					
Vidéo-projecteur portable					
TNI (Tableau numérique interactif)					
Location Place de parking (unitaire)					
	3,0	5,0	3,0	5,0	

Dispositions particulières:
 Abattement de 30 % sur les locations (hors personnel(s) est concédé aux organismes publics.

Le tarif par salle ne comprend ni la mise à disposition de personnel, ni l'utilisation de matériel mobile(audiovisuel, son...). Ces éventuelles prestations sont facturées en sus.

Pour toute location de la salle visio, un technicien est facturé en sus de façon obligatoire.

TARIFS LOCATIONS DE SALLES, HALLS ET AUTRES LOCATIONS ASSOCIEES

Tous les tarifs sont affichés en Euros HT

A-2015-092

Agent université/heure pendant les heures d'ouverture de la composante	40,0
Agent université/heure après les heures de fermeture de la composante	60,0

TARIFS LOCATIONS DE SALLES, HALLS ET AUTRES LOCATIONS ASSOCIEES

Tous les tarifs sont affichés en Euros HT

A-2015-092

LOCATION DE HALLS ET AUTRES LOCATIONS ASSOCIEES

LOCATION DE HALLS ET AUTRES LOCATIONS ASSOCIEES					
Hall Vauban		1/2 journée semaine	Journée complète ou soirée semaine (sauf vendredi soir)	1/2 journée week-end	Journée complète ou soirée week-end
		1 080,0	1 800,0	1 620,0	2 700,0
Hall D'Alembert		610,0	1 020,0	915,0	1 530,0
Hall OVSQ		115,0	195,0	135,0	235,0
Hall Fermat		350,0	630,0	420,0	750,0
Hall Descartes rez de chaussée côté amphi E		105,0	185,0	125,0	225,0
Hall Descartes rez de chaussée cafétéria		145,0	260,0	175,0	310,0
Hall Descartes sous sol 1		105,0	185,0	125,0	225,0
Gymnase Descartes		465,0	835,0	555,0	1 000,0
Hall rez de jardin UFR Sciences de la Santé (*)		100 + devis bailleur	180 + devis bailleur	120 + devis bailleur	220 + devis bailleur
Espace cafétéria UFR Sciences de la Santé (*)		200 + devis bailleur	310 + devis bailleur	230 + devis bailleur	360 + devis bailleur
Forfait hall RD1 + espace cafétéria UFR Sciences de la Santé (*)		250 + devis bailleur	450 + devis bailleur	300 + devis bailleur	530 + devis bailleur
Patio (supplément au prix de la location des halls et espaces de l'UFR Sciences de la Santé) (*)		50,0	50,0	50,0	50,0
Hall Vauban		1 360,0	2 300,0	2 040,0	3 450,0
Hall D'Alembert		760,0	1 290,0	1 140,0	1 935,0
Hall OVSQ		155,0	280,0	175,0	330,0
Hall Fermat		495,0	885,0	565,0	1 060,0
Hall Descartes rez de chaussée côté amphi E		115,0	215,0	135,0	260,0
Hall Descartes rez de chaussée cafétéria		205,0	360,0	235,0	435,0
+ *					

Remarques:
 Dispositions particulières:
 Abattement de 30 % sur les locations (hors personnel) est concédé aux organismes publics.

* Les halls et patios de l'UFR de Santé peuvent être loués selon les dispositions contractuelles applicables entre l'UVSQ et le bailleur.
 Ces éventuelles prestations sont facturées en sus.
 Le tarif ne comprend ni la mise à disposition de personnel, ni l'utilisation de matériel mobile (audiovisuel), son....).

TARIFS LOCATIONS DE SALLES, HALLS ET AUTRES LOCATIONS ASSOCIEES

Tous les tarifs sont affichés en Euros HT

A-2015-092

P	Hall Descartes sous sol 1	135,0	235,0	155,0	290,0
A					
R	Gymnase Descartes	660,0	1.175,0	750,0	1.410,0
K					
I	Hall rez de jardin UFR Sciences de la Santé (*)	130 + devis bailleur	230 + devis bailleur	150 + devis bailleur	280 + devis bailleur
N	Espace cafétéria UFR Sciences de la Santé (*)	270 + devis bailleur	440 + devis bailleur	300 + devis bailleur	530 + devis bailleur
G	Forfait hall R&J + espace cafétéria UFR Sciences de la Santé (*)	350 + devis bailleur	550 + devis bailleur	400 + devis bailleur	650 + devis bailleur
	Stand (+/-5 m²) 2 têtes, 3 tables, 3 chaises et 1 panneau d'affichage)		100,0	180,0	
	Espace pause (1heure) jusqu'à 79 personnes		80,0		
	Espace pause (1heure) de 80 à 249 personnes		110,0		
	Espace pause (1heure) plus de 250 personnes		200,0		

CARTE D'ACCÈS AUX PARCS DE STATIONNEMENT

Prix en Euros hors taxe	Remarques
Etudiants de l'UVSQ : achat carte, valable pour l'année universitaire	50,0
Etudiants de l'UVSQ : perte de la carte pendant l'année en cours	12,0

carte non restituable, valable au parking autorisé.